

# SEANCE DU 22 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-deux décembre, à dix-huit heures trente, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique **extraordinaire**, sous la présidence de Monsieur Michel AUBERT – maire adjoint

## Etaient présents

Monsieur BOISSIER, adjoint

Messieurs MILCENT, LAIGNEAU, Mesdames ROUSSEL, GERARD, DANGUY, Monsieur SALLARD et Madame GENDRY.

Absents excusés : Madame ZENITER – a donné pouvoir à Madame ROUSSEL  
Madame CHOMAUD – a donné pouvoir à Monsieur BOISSIER  
Monsieur FLEURY – a donné pouvoir à Madame GÉRARD  
Madame CICEK – a donné pouvoir à Monsieur SALLARD

Madame DANGUY a été élue secrétaire

## **BUDGET 2022 – Devis**

Monsieur le maire adjoint présente au Conseil municipal deux devis concernant le remplacement d'éléments de vitrerie à la salle polyvalente conformément aux choix arrêtés par la commission travaux dans le cadre de la rénovation énergétique du bâtiment.

- PLEIN JOUR : 124 835.72 € HT  
- VITRES & VERRE : 60 377.41 € HT

*Le Conseil Municipal :*

*- choisit l'offre la moins disante, soit celle de la SAS VITRES & VERRE d'Arnage pour un montant de 60 377.41 € HT*

*- autorise Madame le maire ou son représentant à signer le devis correspondant.*